

CERTIFICAT

ASSAINISSEMENT ÉLÉMENTS DE CANALISATIONS D'ASSAINISSEMENT PP MASTER 10 – PP MASTER 12 et PP MASTER 16

Le CSTB atteste que le(s) produit(s) ci-dessus est (sont) conforme(s) à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification CSTBat RT 17 en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

Le CSTB accorde à

La société PIPELIFE FRANCE
Rue Lafayette
ZI La Martinerie
F – 36130 DEOLS

Usine de PIPELIFE AUSTRIA GmbH & Co KG
A – 2355 WIENER NEUDORF

le droit d'usage de la marque CSTBat Assainissement pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque CSTBat et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 688-PP51/04-245 du 22 janvier 2014

Décision de reconduction n° 754-PP-51/04-284 du 17 août 2015

Cette décision annule et remplace la décision n° 740-PP-51/04-284 du 13 avril 2015



PP51/04-284

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide. Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet evaluation.cstb.fr pour en vérifier sa validité

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Conformité à l'Avis Technique n°17/14-284*V1

- Dimensions
- Etanchéité de l'élément et de l'assemblage
- Résistance mécanique conforme aux prescriptions de l'Avis Technique

Ce certificat comporte 1 page.

Correspondant

Florence COUVREUR
Tél. : 01 64 68 88 80

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

Christophe MOREL

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso l'Avis Technique correspondant

